

# Contrôle des organisations professionnelles d'employeurs

## Comment renseigner le II.2 de la fiche de synthèse des contrôles ?

Exemple d'un contrôle portant sur la déclaration d'une organisation candidate revendiquant deux entreprises adhérentes :

	Effectifs figurant dans les données sociales	Effectifs déclarés par l'OP	Ecart (nombre)	Ecart constaté (taux)
Entreprise A	50	40	10	
Entreprise B	50	65	-15	
Total	100	105	-5	-5%

Dans ces conditions, le point II. 2. doit être rempli comme suit :

*Ecart constaté entre les effectifs totaux déclarés par rapport à ceux figurant dans les données sociales :*

*i. si la déclaration est surestimée (nombre et taux)*

5 5%

*ii. si la déclaration est sous-estimée (nombre et taux)*

--

**Source URL:** <https://representativite-patronale.pp.travail.gouv.fr/faq/comment-renseigner-le-ii2-de-la-fiche-de-synthese-des-contrôles>

### List of links present in page

- <https://representativite-patronale.pp.travail.gouv.fr/faq/comment-renseigner-le-ii2-de-la-fiche-de-synthese-des-contrôles>